

ATELIER « ZOOM SUR LA PHOTO ANIMALIÈRE »



Formateur : Michel Bury
(www.michelbury.com)

Niveaux : pour tous (avoir une bonne connaissance des fonctions de l'appareil photographique).

Description de l'activité : Cet atelier vous permettra de mettre en pratique sur le terrain certaines des notions présentées lors des conférences de Michel Bury du 30 octobre 2019 (« Zoom sur la photo animalière ») et du 14 octobre 2020 (« Photographier les oiseaux de rivage »).

Nombre maximum de participants : 10 participants par groupe.

Date : le samedi 12 juin 2021, de 9 h à 12 h.

Endroit : Zoo Ecomuseum, 21125, chemin Ste-Marie, Ste-Anne-de-Bellevue, QC, H9X 3Y7.

Point de rencontre : le stationnement.

Les participants doivent arriver au point de rendez-vous **à 8 h 45** maximum. M. Bury donnera les consignes à 8 h 45 et se déplacera avec le groupe à 9 h précise. Les retardataires devront se joindre au groupe par eux-mêmes.

Température : En cas **de pluie**, l'atelier est remis au dimanche suivant, soit le lendemain 13 juin, si la météo le permet, sinon à une date à déterminer. Les participants seront avisés le vendredi soir précédent l'atelier si celui-ci est reporté.

Exigences :

- appareil photographique numérique - le participant doit bien maîtriser les fonctions de son appareil;
- objectif zoom intermédiaire (ex. : 70-200 mm, 70-300 mm, 100-400 mm);
- trépied, carte mémoires, batteries bien chargées;
- protection contre la pluie pour votre équipement et pour vous-mêmes, en fonction de la météo.

Afin de profiter au maximum de l'atelier, il est fortement recommandé de lire préalablement les aide-mémoires de Michel Bury pour les deux conférences mentionnées. Ces documents ont été transmis aux membres.

Coût : 45 \$.

Inscription :

- Atelier réservé aux membres du club.
- Un membre qui annule son inscription à une séance de formation ne sera pas remboursé par le club. Il peut trouver un membre intéressé par la dite formation et ce nouveau participant paiera le montant de la formation à la personne qui annule sa séance de formation. Aviser la personne responsable de la formation pour la mise à jour de la liste.